

de prix à
on avicole
à Montréal

ite)
E No 2
Rock Blanche
erwort, 1, coq. 2, 3,
1, poulette; H. Gau-
poule. 1, cochet. 2,
in, 3, cochet.

Rock Fauve
Lush, 1, 2, coq. 1,
r, 1, cochet; Wright,
3, poulette; W.-S.,
1, 2, poulette.

Rock T. A. V.
J. Bellerby, 1, pou-
shell, 1, 2, cochet. 1,

Argentine
Lush, 1, 2, coq. 1, 2,
et. 1, 2, poulette; F.
poule.

otte Dorée
Snell, 1, coq. 1, co-
te; F. & J. Bellerby,
coq. 1, 2, poule. 2, 3,

te Fauve
Walker, 2, coq. 3,
3, coq. 1, 2, poul-
poulette.

Colombienne
Lush, 1, 2, coq. 1, 3,
3, poulette; M.-C.,
poulette.

te Noire
Lush, 2, coq. 1,
coq.

e, T. A. V.
Lush, 1, coq. 1, 2,
3, poule. 1, cochet.

Rouge, C. D.
Walker, 1, 2, coq;
poule. 1, 2, cochet.

ants Noirs
Walker, 2, coq; R.,
2, poule. 1, 3, co-
by, 3, poule.

Claire
C. Wallace, 1, 3,
poulette; H. Lush,
cochet; H. Abell, 2,
ce.

Foncée
Lush, 1, 2, coq. 1, 2,
e, 1, 2, cochet. 1, 2,

Perdrix
Lush, 1, 2, coq. 1, 2,
M. Shantz & Sons,

T. A. V.
J. Bellerby, 1, 2,
chet. 1, 2, poulette;
2, 3, cochet.

T. V.
Lush, 1, 3, coq. 1, 2,
1, 2, poulette; F. &

re)

e pont de
Québec

le 6 février 1935.

ation Expérimentale.
ocaltère, Qué.

	Total	Points
et Race	Oeufs	à date
B.C.S.	561	638.1
P.R.B.	311	306.6
"	521	444.6
"	79	78.0
"	448	328.1
"	444	413.0
"	279	230.1
"	184	138.1
"	252	230.1
"	369	352.9
"	294	276.0
	3642	3474.6

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE HEBDOMADAIRE POUR LA FERME ET LE FOYER RURAL

Coopération,
Élevage,
Aviculture,
Industrie laitière.

Association des Éleveurs de Bétail Holstein
Frieslan (Section de la province de Québec).
Société des Éleveurs de Bovins Canadiens.

Volume XXIII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 14 FÉVRIER

Frs Fleury, Gérant—Numéro 7

Une pensée par semaine

Mieux vaut une petite bonne action qu'une grande bonne intention.

J'ai assisté cette semaine à l'assemblée générale des sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec. Nos lecteurs verront ailleurs des chiffres et des faits propres à faire naître le goût de coopérer chez nos agriculteurs.

On dira bien encore que tout n'est pas parfait. Si nous faisons quelques observations encourageantes, même élogieuses à l'adresse des personnes responsables des succès véritables réalisés en 1934, et qui ne peuvent qu'avoir une excellente influence sur les opérations de l'année qui commence, nous ne voulons pas non plus être plus enthousiastes que les officiers et les directeurs de l'entreprise qui réalisent, mieux que nous encore, le chemin qui reste à parcourir pour solidifier davantage notre système coopératif.

La Coopérative Fédérée offre d'excellentes garanties de son savoir-faire aujourd'hui. Et nous croyons en toute sincérité que ceux qui, pour le moment, attendent davantage de la coopération avant de la pratiquer, risquent fort de manquer leur coup et de faire comme ces bons gens, qui par crainte de ne pas faire assez bien, restent assis bien tranquilles et ne touchent à rien.

C'est à ces personnes, s'il en est encore, que nous livrons notre humble mais combien éloquent et opportune pensée de cette semaine.

F. F.

Un nouveau président pour le bureau fédéral des marchés

Le Prof. Archibald Leitch vient d'être nommé président du Bureau fédéral des marchés à la place du Dr. H. Barton, Sous-Ministre fédéral de l'Agriculture, qui avait été chargé des responsabilités de cette position depuis la formation du Bureau. Le Prof. Leitch est évidemment bien préparé pour ses fonctions par la formation qu'il a reçue et par sa vaste expérience. Il a eu une carrière distinguée comme économiste écrivain agricole et cultivateur pratique.

Né à Cornwall, Ont., en 1882, le Prof. Leitch est sorti avec le degré de B.S.A., de l'université de Toronto en 1905. Pendant les quatre années suivantes il a occupé le poste de surintendant des fermes d'élevage et laitières de l'Ontario. Il a ensuite occupé une position du même genre aux États-Unis. En 1909 et 1910, le Prof. Leitch a été professeur-adjoint de l'exploitation animale au collège de l'Etat de Iowa à Ames, et de 1915 à 1918, régisseur de ferme et directeur de recherches et d'exploitation agricole au collège d'agriculture de l'Ontario. Plus tard, il a organisé les programmes de recherches sur l'exploitation des fermes et sur la comptabilité de la ferme dans l'Ontario et a été nommé directeur du service de recherches sur l'exploitation des fermes. Dans l'intermédiaire, en 1920, il avait créé le service d'économie agricole au collège et avait été nommé professeur d'économie agricole.

Comme écrivain, il est bien connu par les travaux suivants—vaches laitières, culture laitière dans l'Ouest de l'Ontario, culture laitière dans l'Est de l'Ontario, élevage du bœuf dans l'Ouest de l'Ontario, prix de revient du lait et de la ferme laitière.

Le Prof. Leitch a été le président du bureau local chargé d'appliquer le plan du commerce des tabacs jaunes de l'Ontario depuis la formation de ce bureau.

Coopération et Coopérative Fédérée

L'HON. HENRY C. WALLACE, secrétaire de l'Agriculture aux États-Unis, dans un discours qu'il prononçait, le 6 avril 1921, devant les producteurs de céréales réunis à Chicago, (ce n'est pas d'hier) disait, en parlant de coopération, quelque chose comme ceci:

"Il n'y a pas plus de raison de croire que le cultivateur n'a qu'à produire sans s'occuper d'organiser la vente de ses produits, que de s'attendre que le manufacturier concentre son attention exclusivement au procédé de fabrication de ses marchandises."

Il n'y a, à vrai dire, que pour les producteurs agricoles que cette situation existe. Ceux-ci jettent une semence en terre, la cultivent de longs mois, encourrent les frais inhérents à la production de telle ou telle denrée, puis une fois récoltée, les cultivateurs non organisés, s'en départissent et ce sont des étrangers qui ne se soucient guère de leurs intérêts qui les manipulent jusqu'au moment où ces productions sont absorbées par les consommateurs. Le mode de distribution est si compliqué et coûteux, que le consommateur paie plus qu'il ne faut sans que le producteur en bénéficie.

Heureusement que l'idée de coopérer s'est introduite petit à petit depuis quelques années pour remédier quelque peu à un état de choses aussi peu logique. Aujourd'hui, selon des chiffres publiés par Ottawa, les organisations coopératives de vente et d'achat enrégimentent 350,000 cultivateurs, dont 30,546 dans les coopératives d'achat. Le chiffre total des transactions pour l'année s'est élevé à \$138,025,004. pour les coopératives de vente des produits de la ferme, et à \$7,278,950. pour les achats en coopération.

Dans ces chiffres nous ne connaissons en ce moment, pour la province de Québec, que les affaires transigées par la Coopérative Fédérée de Québec, notre organisme central de coopération, qui entre dans la catégorie des coopératives à doubles fins, puisqu'elle vend les produits de ses membres et de ses sociétés affiliées, et qu'elle offre à ceux-ci des facilités d'achat remarquables pour toutes les marchandises d'ordre professionnelle.

Son chiffre d'affaire dépasse les quatre millions de dollars pour l'année 1934. Ses profits sont de beaucoup plus intéressants que l'année dernière, sa réserve est augmentée, même après avoir pourvu à tous les mauvais crédits et après avoir rogné considérablement sur l'évaluation de certains items comme la valeur des immeubles, l'aménagement des entrepôts, l'outillage et l'achalandage dont l'estimation a été réduite du tiers cette année.

On aura une meilleure preuve de la solidité de l'entreprise, au point de vue financier, aussi bien que des progrès notables réalisés au cours du dernier exercice, en annonçant qu'après avoir travaillé dans le but de rendre son actif le plus liquide possible, les directeurs sont en état d'annoncer, par la voix du gérant général, que les porteurs d'actions privilégiées recevront ces jours-ci, le paiement du dividende de l'année 1932.

Quant à la nature des transactions, les lecteurs verront qu'il y a progrès dans tous les départements. Dans quelques-uns, citons entre autre le département du beurre et du fromage, le surplus des affaires comparé à l'an dernier est de cinquante pour cent.

Les ventes à la section des moules alimentaires et des rations balancées, dont la réputation d'excellence se fait très vite, fait un bond remarquable. Ce département rend des services immenses à la classe agricole, et cela se voit par les chiffres. En effet, vient ici en ligne de compte un facteur puissant dans la réussite des spéculations animales. L'abaissement du coût de production du lait, des œufs et de la chair est un item que le cultivateur doit surveiller soigneusement, et une fois qu'il a réalisé la valeur des rations ou des suppléments de rations domestiques que lui fournit la Coopérative Fédérée pour lui permettre de réaliser cet objectif si important, il apprécie davantage l'opportunité de transiger avec sa société coopérative.

L'acquisition d'une tranche considérable des entrepôts, silos à grain et des moulins, autrefois propriété de Dominion Flour Mills, est l'une des initiatives de l'exécutif les plus marquantes de l'année qui vient de finir. La location, l'espace, les facilités de chargement et de déchargement par eau et par terre, qu'offre ce nouvel entrepôt réservé à la préparation et à l'emmagasinage des rations balancées, en diminuant, au profit de la classe agricole, le prix de vente en réduisant au minimum les frais de déchargement du grain, d'aiguillage des wagons, et de manutention des poches, sans compter l'accommodation de la clientèle de fermiers utilisant des camions. Il est plausible de porter au compte de cette initiative, avec une augmentation de la confiance populaire dans les rations balancées le fait qu'à l'avenir les coopératives affiliées bénéficieront d'une ristourne de 10 sous par poche sur les moules achetées au cours de l'année 1935.

Nous tenons à souligner ces quelques points du rapport qu'a pré-

(Suite à la page 66)

Vieux temps, vieilles choses

(Suite)

Il y a le gros et le petit percheron. C'est bien au fond le même cheval, dit M. Eugène Gayot; la différence est tout entière dans la somme de développement qui entraîne une différence dans les aptitudes. Le petit percheron est de taille moyenne et léger d'allures; il est bon pour la selle et le trait rapide. L'autre est plus haut, plus corpulent, plus massif, plus membru. Son aptitude se limite généralement au trait lent.

Le percheron léger, celui qui courrait la poste et trainait la diligence, a beaucoup de rapport avec une variété de race bretonne dont il est sorti bien certainement, suivant M. Gayot. C'est un cheval de 4 pieds 9 pouces au plus. Vue par devant, sa tête paraît assez carrée; examinée de profil elle se montre plus longue, étroite et plate. L'œil est petit, encaissé sous une grosse arcade; l'oreille un peu effilée et presque toujours négligée dans sa pose. L'encolure est droite, courte et mince; la saillie du garrot généralement assez sentie; l'épaule quoique forte, droite et courte, se montre pourtant assez plate. La croupe est suffisamment fournie, parfois peu élevée, et dominant le garrot. Les membres sont osseux, mais un peu court-jointés. Le pied est toujours bon. Le corps est ordinairement bien fait, et arrondi dans les sujets d'élite. Cependant la poitrine n'a pas toujours l'ampleur désirable.

Quoiqu'il en soit, ces formes annoncent toute une construction solide. Telle est en effet celle du cheval percheron. Il y a chez lui un principe de vigueur très remarquable. Le percheron suffit à un rude labeur, mais à condition que les relais soient courts. Les percherons employés au service des omnibuses de Paris ne donnent pas plus de 4 heures de travail par jour. Ils mangent beaucoup d'avoine.

Les changements apportés au système des transports depuis l'établissement des chemins de fer en France, la suppression subite et forcée de nombreux relais de poste, et de messageries, ont jeté une grande perturbation dans la production et l'élevage du petit percheron. Il est beaucoup moins recherché aujourd'hui qu'il ne l'était il y a quelques années. Une modification assez profonde est donc devenue une nécessité pour l'industrie.

L'auteur du rapport que nous analysons ne s'est pas contenté de consulter de vive voix. Il aurait pu craindre des malentendus. Il a voulu avoir par écrit l'opinion de quelques-uns des hommes éminents à qui il s'était adressé. Il leur a posé huit questions, en leur faisant bien connaître les circonstances de climat, de régime, de traitement et de travail auxquels les chevaux sont soumis en Canada.

M. L. Gosselin, professeur d'agriculture à l'Institut normal agricole de Beauvais, homme aussi distingué par le savoir que par une longue pratique en agriculture, a répondu en substance que le cheval percheron est moins le produit d'une race que celui de l'éducation; des influences locales et du régime. Parmi ces chevaux il existe sans doute de bons reproducteurs, mais comme leurs qualités ne sont pas précisément des qualités de race, ces étalons transportés sur un sol et sous un climat étranger, ne transmettraient à leurs descendants qu'une

(à suivre)

14

14

14